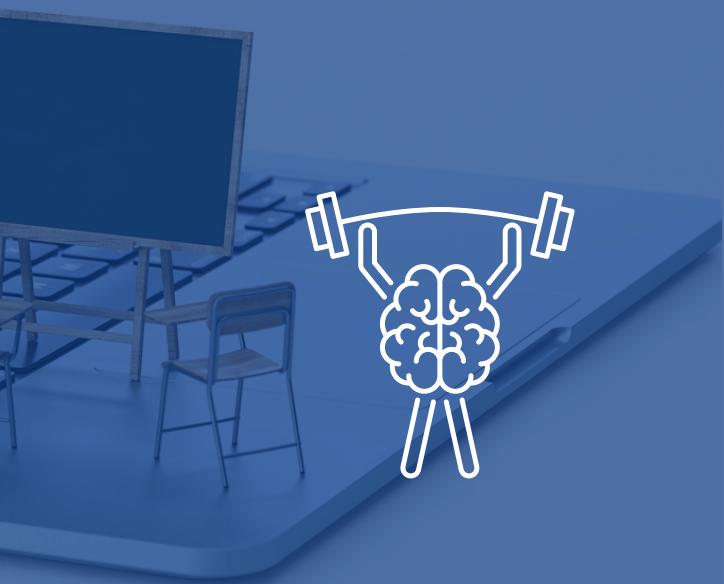


2025

MAJ le 01/01/25

POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ



**CENTRE DE FORMATION
HESTIA FORMATION**



<https://hestia78.fr/>



hestia.formation@hestia78.fr

Sommaire

01. Politique d'accessibilité et conditions d'accès

Engagement envers l'accessibilité	4
Nomination d'un référent handicap	4
Accessibilité Physique	4
Formation en présentiel	5
Prise en compte des besoins individuels	5
Orientation des apprenants	5
Contact du référent	6

02. Conditions d'accès pour les personnes en situation de handicap

Processus de conditions d'accès des personnes en situation de handicap dès l'inscription	7
--	---

03. Registre accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

Fiche informative de synthèse	9
Prestations proposées par l'établissement	9
Information sur l'accessibilité des personnes	9
Information sur les équipements et mesures facilitant l'accessibilité aux PMR	10
Plans de localisation des équipements	11
Modalités de maintenance des équipements d'accessibilité	11
Se rendre à l'organisme de formation et stationner	12
Procédure d'aménagement d'une salle de formation en cas d'accueil d'une personne en fauteuil roulant	13
Formation du personnel	13

Sommaire

04. Fiche d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap

Handicap moteur	14
• Accessibilité Physique	
• Supports de formation	
Handicap Psychique	14
• Accueil et sensibilisation	
• Aménagement du temps	
• Soutien individuel	
Dyslexie	15
• Supports de formation	
• Temps supplémentaire	
Malvoyance	15
• Supports de formation	
• Technologie d'assistance	
• Aide Humaine	
Daltonisme	16
• Supports de formation	
Modalités d'adaptation	16

05. Document d'aide à l'accueil des personnes en situation de handicap

Politique d'accessibilité et conditions d'accès

Engagement envers l'accessibilité

Notre organisme de formation, Hestia Formation, s'engage à assurer l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap. Cette politique s'inscrit dans le respect des dispositions de la loi du 11 février 2005.

Nomination d'un Référent Handicap

Un Référent Handicap a été désigné au sein de notre organisme. Cette personne est activement engagée dans un processus de formation continue pour acquérir les compétences nécessaires à la réalisation de sa mission. Le Référent Handicap collabore avec divers partenaires tels que l'AGEFIPH, la Région, la MDPH, et des associations spécialisées pour garantir un accompagnement efficace.

Accessibilité Physique

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Formation en présentiel

Les sessions de formation en présentiel se déroulent dans nos locaux conformes aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

Prise en compte des besoins individuels

Nous reconnaissons la diversité des besoins des personnes en situation de handicap et nous nous engageons à apporter des moyens de compensation appropriés. Cela peut inclure la fourniture de matériel spécifique, un accompagnement humain, des supports adaptés, des ajustements de temps et des évaluations personnalisées.



Politique d'accessibilité et conditions d'accès

Prise en compte des besoins individuels

Nous reconnaissons la diversité des besoins des personnes en situation de handicap et nous nous engageons à apporter des moyens de compensation appropriés. Cela peut inclure la fourniture de matériel spécifique, un accompagnement humain, des supports adaptés, des ajustements de temps et des évaluations personnalisées.

Orientation des apprenants

Dans le cadre de notre engagement envers l'inclusion, nous orientons les apprenants vers des organismes spécialisés capables d'accompagner leur parcours en fonction de leurs besoins spécifiques.

Contact du référent

Madame Nina DEKYNDT

Appel direct : 06 20 21 63 88

Adresse mail : n.dekyndt@hestia78.fr

Cette politique sera régulièrement réévaluée et mise à jour pour refléter les évolutions législatives, technologiques et les meilleures pratiques en matière d'accessibilité. Notre objectif est de créer un environnement de formation inclusif pour tous.

Date de publication : 2 février 2024

Dernière mise à jour : 01 janvier 2025

Hestia Formation
Gilles NION



Politique d'accessibilité et conditions d'accès

Chaque formation est accessible aux personnes en situation de handicap après étude des adaptations des modalités ou de la réorientation à proposer.

Les délais d'accès à nos formations sont établis selon le calendrier de formation. Notre référente handicap reste à votre écoute en amont de ces échéances, pour évaluer ensemble l'adaptabilité du parcours de formation à votre handicap.

Processus de conditions d'accès des personnes en situation de handicap dès l'inscription

- Questionnaire d'analyse des besoins et des attentes à remplir au plus tard à l'entrée en formation. Dans ce questionnaire, nous posons la question : avez-vous des besoins d'aménagements spécifiques pour réaliser cette formation (handicap) ? ;
- Entretien avec le référent handicap qui facilite l'accès à la formation. Il s'appuie sur une grille d'évaluation des besoins des apprenants en situation de handicap.

N.B. : nous nous appuyons sur la personne qui développe bien souvent ses propres solutions de compensation.

- Si besoin, mise en relation avec les organismes susceptibles d'accompagner les personnes en situation de handicap : Agefiph, Cap Emploi, MDPH pour :
 - Connaitre les aides matérielles ou d'aides financières destinées à compenser les conséquences du handicap
 - Accompagner à la mise en œuvre des aménagements particuliers et compensations nécessaires : matériel, humain, support, temps, évaluations...

Conditions d'accès pour la PSH

- Lorsque le handicap est non déclaré en amont de la formation : le référent handicap pourra faire le point avec les équipes pédagogiques car il est détenteur d'une liste comportant les différents types de handicap par catégorie et référence les techniques de compensation adéquates.

Registre accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

Fiche informative de synthèse

Présentation de l'établissement :

Nom de l'établissement : Hestia Formation

Type de l'établissement : Organisme de formation

Catégorie de l'établissement : Code du travail

Adresse : 7 rue Camille Claudel – 78450 VILLEPREUX

Tél : 01 87 75 76 06

Mail : hestia.formation@hestia78.fr

Prestations proposées par l'établissement

Décrivez ici toutes les prestations qui sont délivrées par le bâtiment.

Information sur l'accessibilité des prestations

Il s'agit ici d'indiquer si toutes les prestations sont accessibles.

- Formation des apprenants : accessible
- Administration : accessible



Registre accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

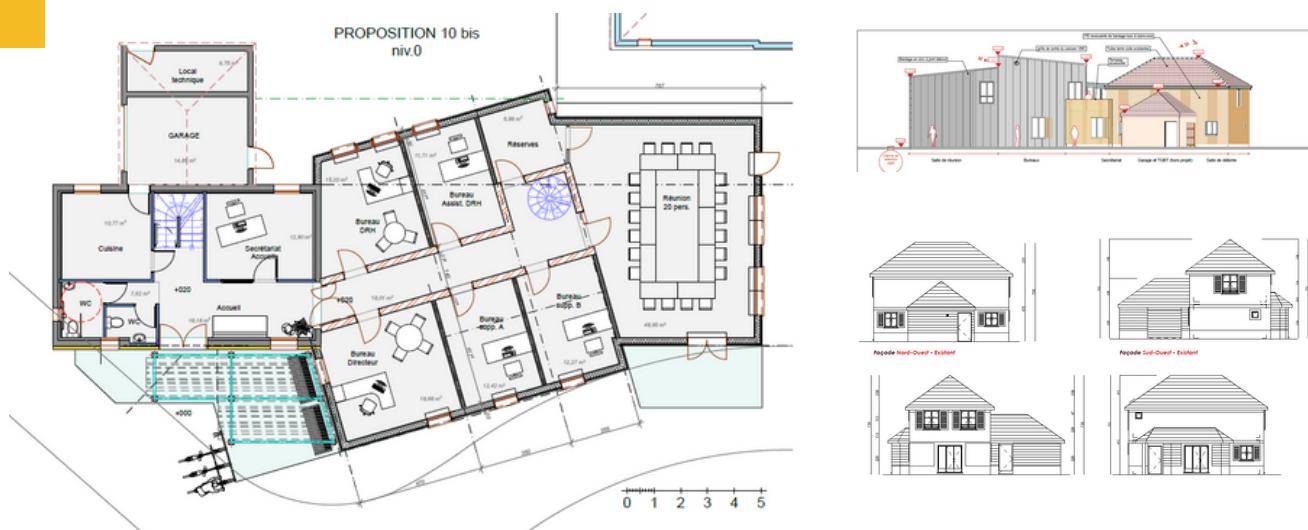
Information sur les équipements et mesures facilitant l'accessibilité au PMR

Équipements et/ou mesures :

Equipements / Mesures	Nombre	Emplacements
Stationnement	1	1 Stationnement PMR à l'entrée du centre de formation (code d'accès disponible auprès de la référente handicap : n.dekyndt@hestia78.fr)
Ascenseurs	Pas besoin	
Sanitaire PMR	1	Rez de chaussée
Salle adaptée (écran, micro, ect...)	1	Rez de chaussée

Registre accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

Plan du centre de formation



Modalités de maintenance des équipements d'accessibilité

Il s'agit de donner les informations relatives à la politique de maintenance mise en œuvre au sein de l'établissement, lorsque celui-ci dispose de ce type d'équipement le nécessitant.

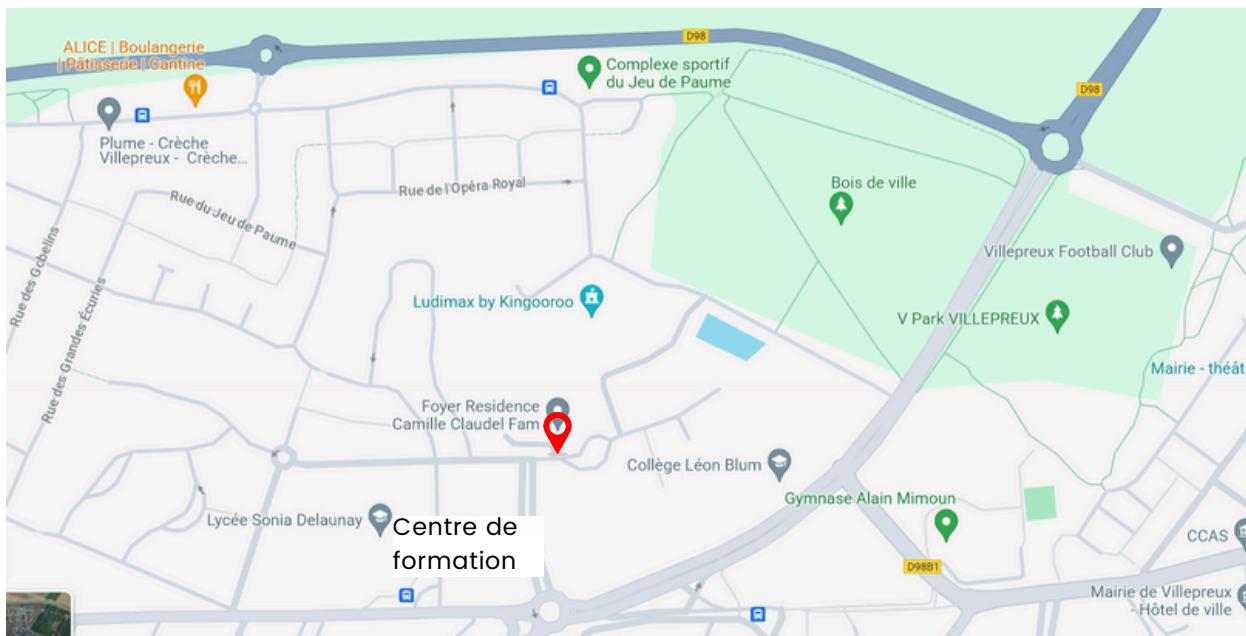
Il n'est pas question de fournir ici les contrats correspondants ni les modalités techniques prévues par ceux-ci.

Registre accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

Ce rendre à l'organisme de formation

Il est utile de préciser si les équipements font l'objet d'une maintenance et si les agents sont formés à leur utilisation.

Vous pourrez mettre en annexe du registre les notices d'utilisation et de maintenance de ces équipements.



TRANSPORTS EN COMMUN



Depuis la Gare de VILLEPREUX - LES CLAYES



En bus (mettre le numéro du bus et l'arrêt)

EN VOITURE



Via la D98
Stationnement gratuit aux alentours



Registre accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

Procédure aménagement d'une salle de formation en cas d'accueil d'une personne en fauteuil roulant

L'accueil d'une personne en fauteuil roulant ne nécessite pas de réaménager la salle.

Formation du personnel

Ce sont les sensibilisations menées auprès des salariés en ce qui concerne l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Dates	Nom de la formation	Nom des participants	Signature de l'autorité / exploitant
27/02/2024	Accueil du public en situation de handicap	Alexia PINAUD	Gilles NION
27/02/2024	Accueil du public en situation de handicap	Nina DEKYNDT	Gilles NION

Fiche accessibilité pour les personnes en situation de handicap

HANDICAP MOTEUR : Accessibilité Physique

- Les locaux de formation sont conformes aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite).
- Les salles de formation sont aménageables pour recevoir les personnes en fauteuil roulant.

HANDICAP MOTEUR : Supports de formation

- Les supports de cours sont disponibles en formats électroniques pour une utilisation facilitée par des logiciels de lecture d'écran.

HANDICAP PSYCHIQUE : Accueil et sensibilisation

- Le personnel est formé à l'accueil des personnes en situation de handicap psychique.
- Des sessions de sensibilisation sont organisées pour informer le personnel sur les différents types de handicaps psychiques.

HANDICAP PSYCHIQUE : Aménagement du temps

- Des pauses régulières sont intégrées dans la formation pour permettre aux apprenants de gérer leur niveau de stress.

Fiche accessibilité pour les personnes en situation de handicap

HANDICAP PSYCHIQUE : Soutien individuel

- Un accompagnement individualisé est proposé pour les personnes nécessitant un soutien psychologique.

DYSLEXIE : Supports de formation

- Les supports de cours sont rédigés dans une police de caractères facile à lire.
- Les documents sont disponibles dans des formats adaptés, des versions électroniques avec des fonctionnalités d'agrandissement du texte.

DYSLEXIE : Temps supplémentaire

- Des dispositions sont prises pour accorder du temps supplémentaire lors des évaluations pour les personnes dyslexiques.

MALVOYANCE : Support de formation

- Les supports de cours sont disponibles dans des formats accessibles aux personnes malvoyantes, avec des caractères agrandis.

MALVOYANCE : Technologies d'assistance

- Les technologies d'assistance, telles que les logiciels de synthèse vocale, sont mises à disposition pour faciliter l'accès à l'information.

Fiche accessibilité pour les personnes en situation de handicap

MALVOYANCE : Aide humaine

- Un support humain (interprète) est proposé pour aider les apprenants malvoyants à suivre les cours.

DALTONISME : SUPPORT DE FORMATION

- Les supports visuels de formation prennent en compte les besoins des personnes atteintes de daltonisme en utilisant des combinaisons de couleurs adaptées.

Modalité d'adaptation

Ces modalités d'accessibilité sont présentées à titre indicatif. Elles pourront être ajustées aux besoins spécifiques des apprenants après un entretien individuel avec la Référente Handicap. Notre objectif est de garantir une expérience d'apprentissage inclusive et adaptée à chacun.

Document d'aide à l'accueil des personnes en situation de handicap

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- Les déplacements ;
- les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- La largeur des couloirs et des portes ;
- La station debout et les attentes prolongées ;
- Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
www.transition-ecologique.gouv.fr



MINISTÈRE DE LA COTÉRIE
DES TERRITOIRES
www.cotes-territoires.gouv.fr



2) Comment les pallier ?

- Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- La communication orale ;
- L'accès aux informations sonores ;
- Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

- Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- Proposez de quoi écrire.
- Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- Le repérage des lieux et des entrées ;
- Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- L'usage de l'écriture et de la lecture.

2) Comment les pallier ?

- Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.
- Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).
- Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- Un stress important ;
- Des réactions inadéquées au contexte ou des comportements incontrôlés ;
- La communication.

2) Comment les pallier ?

- Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.

Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée :
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/bien-accueillir-les-personnes.html>

Conçu par la DINA en partenariat avec :
APAM, CDCI, EPSAA, CGAQ, CGPME, FCQ, SYNHORCAT, UMH, UNAPEI.

Conception et réalisation : INRS-IRG/PIA/PROMO/IRG / Mirella Gaudreault





7 rue Camille Claudel
VILLEPREUX 78450



01.87.75.76.06
06.20.21.63.88



hestia.formation@hestia78.fr



<https://hestia78.fr/>